

Groupe Ecologiste de Paris

Paris, le 13 novembre 2017

Monsieur David Belliard,
Président du Groupe écologiste de Paris

Madame Douchka Markovic,
Co-présidente du groupe écologiste du 18^e arrondissement

Monsieur Loïc Lorenzini,
Co-président du groupe écologiste du 18^e arrondissement

Monsieur Michel CADOT
Préfet de région Île-de-France, Préfet de Paris

Monsieur Michel DELPUECH
Préfet de Police de Paris

M. le Préfet de Paris, M. le Préfet de Police,

Nous, élu.e.s écologistes du Conseil de Paris et du 18^e arrondissement, souhaitons vous alerter sur le devenir du bidonville de la porte des Poissonniers dans le 18^e arrondissement.

Suite à une récente décision du tribunal administratif de Paris, ce bidonville qui abrite près de 400 personnes, dont de nombreux enfants, doit être évacué dans les jours à venir.

Cette année pourtant, la trêve hivernale doit pouvoir s'appliquer aux bidonvilles, en vertu de la loi Égalité et Citoyenneté, votée par le Parlement en janvier dernier.

Le juge administratif a estimé que la trêve hivernale ne doit pas s'appliquer car les occupant.e.s du bidonville sont entré.e.s sur les lieux par "voie de fait", c'est à dire par effraction.

Mais au regard du travail d'insertion et de scolarisation en cours mené par les associations présentes sur ce bidonville et du nombre très important de personnes à mettre à l'abri, nous pensons que la trêve hivernale doit prévaloir.

Bien que le bidonville ne soit pas une solution durable et sécurisée, une nouvelle expulsion pour l'ensemble des occupant.e.s du bidonville menée aussi rapidement, sans travail d'accompagnement ni aucune solution de relogement adaptée à ces populations telles que cela semble être le cas, risque de saper ce travail d'insertion et d'aboutir à la reconstitution, dans des conditions encore plus dégradées, de ces habitations de fortune. Ce "retour" suite à une prise en charge inadaptée a été

maintes fois constaté sur ce site. Les précédentes expulsions nous ont en effet déjà démontré l'inefficacité de ce procédé qui ne fait que déplacer une grande partie des occupant.e.s à travers différents bidonvilles en Île-de-France.

Selon nous, il serait plus efficace et plus bénéfique pour tou.te.s de mener une stratégie de sortie progressive des occupant.e.s de ce bidonville ainsi que le réclame les associations.

Même si nous sommes pleinement conscient.e.s que ces installations de fortune ne peuvent constituer une solution pérenne, nous vous demandons donc de bien vouloir surseoir à l'évacuation de ce bidonville dans le respect de la trêve hivernale et de proposer des solutions au cas par cas aux occupant.e.s de ce bidonville, adaptées à leur parcours d'insertion et de scolarisation lorsque les enfants sont inscrits dans des écoles du quartier, et à leurs demandes spécifiques, pour certain.e.s d'entre eux, de continuer à vivre ensemble.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien apporter à nos demandes et dans l'espoir d'une réponse favorable, nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Messieurs, l'expression de notre haute considération.

David Belliard
Président du Groupe
Écologiste de Paris

Loïc Lorenzini
Co-président du groupe
écologiste du 18^e
arrondissement

Douchka Markovic
Co-présidente du groupe
écologiste du 18^e
arrondissement